

Exemples de documents qui pourraient faire partie du corpus documentaire

Vidéos:

- Spots officiels de prévention :
 - Spot sida : il ne passera pas par moi <https://www.ina.fr/video/CAB87016312>
 - Spot Sida : aujourd'hui le préservatif préserve de tout <https://www.youtube.com/watch?v=ERNZmPfEwC0>
- Intervention politique
 - Jean Marie Le Pen sur les sidaïque et les sidatoriums : <https://www.ina.fr/video/I00005232>
- Vidéos plus générale de présentation de la question (elles peuvent faire partie en intégralité ou en extrait ou pas du tout du musée virtuel)
 - 86 le sida devient cause nationale : difficultés et espoirs de la médecine <https://enseignants.lumni.fr/videos/liste?search=sida&fiche-media=00000000668>
 - La découverte du virus <https://enseignants.lumni.fr/videos/liste?search=sida&fiche-media=00000000664>
 - Histoire du sida https://www.allodocteurs.fr/actualite-sante-sida-histoire-d-une-epidemie_10348.html

Audio :

- sur les chansons et le Sida
 - <https://www.telerama.fr/musique/playlist-chanson-le-sida-dans-la-chanson,31135.php> avec notamment Barbara en 1987

Textes

- DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DES MALADES DU SIDA ET DES SÉROPOSITIFS
Date: 16 octobre 1987

Cette déclaration a été remise en octobre 1987 au Dr Michèle Barzach, ministre de la Santé et de la famille dans le gouvernement de Jacques Chirac. Elle est du Pr Alain Deloche, président de l'association Médecins du Monde, et de Daniel Defert, président de l'association AIDES qui lutte contre le VIH et les hépatites virales. En cette année 1987, plus de 3 000 cas de sida ont été recensés en France.

Le sida est maladie et symptôme de notre époque. En dépit de son actuelle gravité, en dépit de l'absence momentanée de tout traitement efficace, et au-delà des réactions médiatiques, politiques ou simplement humaines que la peur suscite, le sida reste une maladie semblable aux autres que la médecine a déjà maîtrisées et qu'elle maîtrisera.

En dehors des rapports sexuels et de la transmission par voie sanguine, les malades ne représentent aucun risque de contagion.

L'information et l'éducation du public sont actuellement les conditions nécessaires à l'acquisition par chacun des gestes de prévention seuls susceptibles d'enrayer l'épidémie. Elles sont donc garantes de la santé et de la liberté des populations.

Cette situation impose sagesse, exige le respect scrupuleux d'une éthique, dicte des impératifs (il en existe 10) :

1. Au regard de la loi et de la médecine, le sida est une affection comme les autres.
2. Les personnes atteintes par le virus sont protégées par la loi commune. Aucune loi d'exception ne pourra leur être appliquée.
3. Les soins aux personnes atteintes par le virus doivent être consentis sans aucune restriction.

Exemples de documents qui pourraient faire partie du corpus documentaire

4. Les transfusions sanguines et l'utilisation du matériel de prise de sang et d'injection devront offrir toutes les garanties possibles d'innocuité. Les responsables de chaque pays ont droit pour cela à la coopération internationale.

5. Nul n'a le droit de restreindre la liberté ou les droits des personnes au seul motif qu'elles sont atteintes par le virus, quels que soient leur race, leur nationalité, leur religion, leur sexe ou leur orientation sexuelle.

6. Toute référence à la maladie présente ou future faite sans le consentement de la personne atteinte par le virus doit être considérée comme préjudiciable et sanctionnée dans le cadre du droit commun.

7. Toute action tendant à refuser aux personnes porteuses de virus un emploi, un logement, une assurance, ou à les en priver, à restreindre leur participation aux activités collectives, scolaires et militaires doit être considérée comme discriminatoire et sanctionnée.

8. En aucun cas des examens de dépistage du virus ne doivent être pratiqués à l'insu des personnes.

9. Tous les examens de contrôle ou les dépistages qui s'avèrent nécessaires doivent être accomplis dans le respect de l'anonymat et couverts par le secret médical. Aucun dépistage ne peut être proposé qui ne soit accompagné de la garantie d'un soutien psychologique, médical et social.

10. Le secret médical qui lie les médecins entre eux et chaque médecin à son patient doit être absolu, notamment à l'égard des employeurs et des services publics. Il ne doit connaître aucune exception, quelles que soient les exigences de la technologie médicale moderne. Les données recueillies par le médecin ne doivent servir qu'à des fins médicales. Tout manquement à cette déontologie devra être poursuivi et donner lieu à réparation.

- *Le Monde*, daté du dimanche 10-lundi 11 novembre 1996 sous le titre « le mystère du « gay cancer » ».

« Dante, un étudiant équatorien établi à New York, quand il pousse la porte du Saint, en ce week end d'automne 1981, ne remarque rien. Le Saint, un ancien théâtre du West Side, est le grand night club gay du monde. Le disco triomphe (...) on danse et des milliers de gays goutent à la liberté, au plaisir immédiat (...). Samedi soir, Dante ramène son futur amant à la maison. Pour la première fois, il a envie de poser des questions. « combien de partenaires ? Des maladies particulières ? » Dante demande, et il est un peu gêné. Son ami lui répond, interloqué : « On fait l'amour ou un interrogatoire ? » Il dévisage Dante encore plus longuement : « Tu y crois, toi, à toutes ces histoires ? » Dante ne sait pas. New York Native, le grand hebdomadaire gay, a publié fin juillet deux photographies montrant d'étonnantes tâches sur la peau d'un homosexuel. L'hebdomadaire titre sobrement à la « une » : Cancer in the gay community ». Quarante et un malades ont été recensés le 3 juillet, 108 le 28 août, 159 en novembre. La maladie est un mystère. [...]

Les malades ont les mêmes caractéristiques. Ils sont homosexuels. Friedman-Kien alerte le réseau des médecins gays. Les cas signalés affluent.

[Le concept d'une maladie spécifique homosexuelle prend forme. Une partie de la communauté gay réagit violemment en dénonçant une campagne d'homophobie. Il n'existe encore aucune preuve formelle de contagion.

Alerté en juin, le Center for Disease Control and Prevention d'Atlanta donne des recommandations en octobre : « Limitez vos partenaires », conseille-t-il à la communauté gay. Le cancer gay est né. On parlera même plus tard de Gay Related Immune Deficiency (immuno déficience liée à l'homosexualité), mais en ce mois de novembre 1981, en l'absence de connaissances formelles de ce que sera le virus du sida, la question est effectivement d'y croire ou de ne pas y croire ».

Exemples de documents qui pourraient faire partie du corpus documentaire

- *Le Monde*, daté du vendredi 22 février 1985, sous le titre « Sida-dépistage systématique pour les donneurs de sang »

« Si l'on excepte le dépistage de l'hépatite, l'évènement est sans précédent dans l'histoire de la médecine et sa portée financière, épidémiologique et morale est loin d'être complètement mesurée ... D'autant plus qu'il n'est pas possible de prévoir l'extension que pourrait prendre en Occident le Sida, qualifié récemment par le directeur de l'Institut national de la santé américain d' « épidémie la plus grave à laquelle l'homme d'aujourd'hui se trouve confronté ». [...]

Le sida qui se transmet par contagion sexuelle ou par le sang est resté pour l'instant confiné aux groupes dits « à risques » : homosexuels (73% des cas), usagers des drogues par voie veineuse, Haïtiens, hémophiles (en raison de l'obligation qu'ils ont, pour survivre, d'être régulièrement soumis à la transfusion sanguine) et populations d'Afrique centrale [...]

La contagion exclusive par le sang ou par le sperme montre l'absurdité des réactions de panique que l'on a pu observer récemment dans les prisons britanniques - dont un aumônier homosexuel est mort récemment du sida - [...]

Le sang et tous ses dérivés, largement utilisés en thérapeutique pourraient, en revanche, devenir une source incontrôlable de contamination de masse, et c'est pourquoi l'avènement du test de dépistage systématique représente la première démarche préventive efficace de grande envergure contre une maladie parmi les plus meurtrières de l'histoire.

La découverte en un temps record (18 mois après l'apparition du premier cas), du rétrovirus responsable de la maladie a autorisé la mise au point de tests de détection des anticorps que l'organisme fabrique contre le virus, tests préparés par Institut Pasteur Production et dont le centre national de transfusion sanguine vient de commencer l'application, quelques semaines avant les banques de sang américaines. Ce qui n'ira pas sans poser des problèmes de conscience sans précédent. La nouvelle notice que remettront les centres de transfusion aux donneurs potentiels indique que les Haïtiens, les personnes originaires d'Afrique équatoriale, les homosexuels, les utilisateurs de drogues par voie intraveineuse et les hommes ou les femmes ayant eu des rapports sexuels avec un membre des groupes précédents doivent s'abstenir de donner leur sang. En dépit de ces efforts de dissuasion, on estime que sur les 4 millions de personnes qui seront soumises chaque année en France au test du sida, de 2000 à 4000 vont se révéler positive. Le sang ainsi recueilli sera bien entendu éliminé.

[...] « Que se passera-t-il, dit le docteur J. Petricciani, directeur de la section sang et produits sanguins de la Food and Drug Administration américaine, si les autorités sanitaires exigent de connaître la liste des porteurs d'anticorps, au nom de l'intérêt suprême de la santé publique ? » [...] Et que se passera-t-il si les résultats de ce test sont exigés un jour par les responsables des assurances vie, par certains employeurs [...] ? La perspective d'une véritable oppression sociale et politique et la menace d'une atteinte grave aux droits civiques des groupes dits à risque ne peuvent être éludées. [...]

A l'heure qu'il est, la structure de ce virus est connue en totalité, les stigmates de son attaque peuvent être identifiés dans l'organisme avant même que se déclarent les premiers signes de la maladie, les premières tentatives thérapeutiques semblent prometteuses*, et il est vraisemblable qu'un vaccin synthétique pourra être envisagé. »

Claudine Escoffier-Lambiotte

- * en juillet 1985 débutent les premiers essais menés avec la zidovudine ou AZT chez des patients atteints du sida. Il s'agira de la première substance approuvée dans le traitement de la maladie. Il apparaît à l'époque que ce médicament peut prolonger l'espérance de vie des sidéens.

- Extraits des premiers statuts de AIDES, en date du 28 novembre 1984

« Identifier et faire connaître l'ensemble des besoins sociaux des malades atteints du sida.
Créer des réseaux de soutien aux malades et à leurs amis, qui répondent à leurs besoins sociaux, médicaux, moraux, juridiques et financiers.
Diffuser une information scientifique dans les milieux à haut risque et auprès du public général. »

Exemples de documents qui pourraient faire partie du corpus documentaire

- Un article paru dans l'édition de Libération des 8 et 9 mars 1985 annonce au grand public l'existence de l'association AIDES et son objectif

“Au secours d'AIDES.

Tout vient à temps à qui sait attendre : plus de deux ans après l'avènement du problème sida, vient seulement de se mettre en place en France une association similaire à celles qui ont immédiatement et franchement su se confronter à la question aux USA et en Grande-Bretagne : “AIDES”.

Evitant les travers dans lesquels se sont empêtrées l'intelligentsia et la presse homosexuelles françaises, passées tout aussi hystériquement d'un discours de dénégalion à un discours de panique, “AIDES” s'est centrée sur la tâche essentielle (mais jusqu'ici négligée) d'apporter aide et conseil aux malades. Venant de publier à l'attention du public un dépliant d'information qui est un des textes les plus honnêtes et les plus sereins qui aient été consacrés au SIDA, l'association assure deux permanences téléphoniques hebdomadaires les lundis et samedis de 20 h à 23 h.”

Exemples de documents qui pourraient faire partie du corpus documentaire

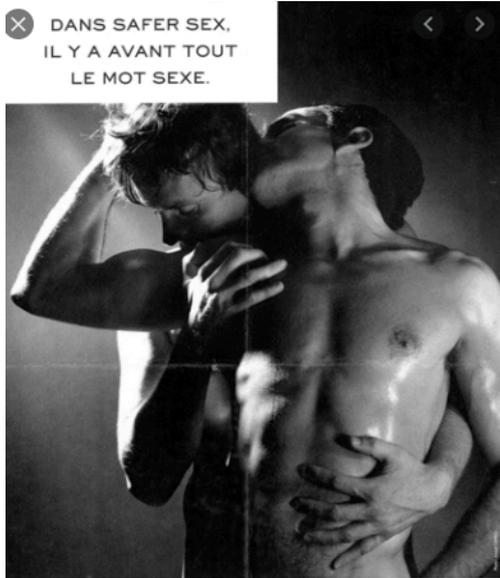


Agrandir Original (png, 2,1M)

La controverse au sujet de la nomenclature du « virus du sida », dénommé LAV par Luc Montagnier et HTLV-III par Robert Gallo, a conduit à l'adoption internationale en mai 1986 d'une nouvelle dénomination – HIV. En avril 1987, le premier ministre de France Jacques Chirac et le président des États-Unis Ronald Reagan se sont rencontrés pour annoncer leur accord sur une paternité partagée du virus (photo : José R. Lopez)



1986: Il est interdit de faire la promotion du préservatif. «En 1986, l'association AIDES existe depuis moins de deux ans, raconte Antoine Henry, responsable de la communication chez AIDES. Comme il était alors interdit de faire la promotion du préservatif dans l'espace public, les militants faisaient imprimer des affiches eux-mêmes et les diffusaient dans la communauté gay». Le milieu des années 1980 marque en effet le début de l'hécatombe due au sida. Il n'existait alors aucun traitement. Seul le préservatif, comme c'est encore le cas aujourd'hui, permettait de se protéger. «Il y a eu une très grande inertie de la part des politiques, de droite comme de gauche. Faire la promotion du préservatif était perçu comme un appel à la débauche, explique Antoine Henry. Cette affiche est un pied de nez au modèle... Capture d'écran... ville et à la morale de l'époque.»



DANS SAFER SEX, IL Y A AVANT TOUT LE MOT SEXE.

Pour en savoir plus sur le SAFER SEX (Sexe plus Sûr), vous pouvez vous adresser à Aïdes. Tél. : 4730 98 99 de 9h à 21h. Minitel: 360 AIDES. Ou demander un dépliant à Aïdes, 6 cité Paradis 75010 Paris et à Santé et Plaisir Gai B.P. 203 75127 Paris cedex 19.

AFLS
AGENCE FRANÇAISE
DE LUTTE CONTRE LE SIDA

GAIPED

COLLECTION CRIPS IDF

SANTÉ
ET PLAISIR GAI

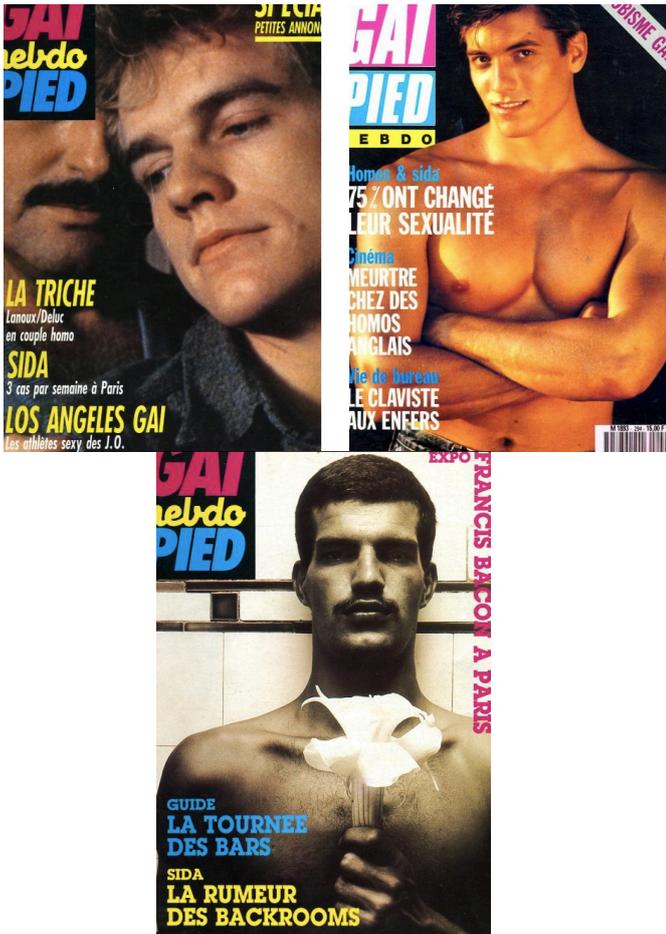


MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA FAMILLE de



Exemples de documents qui pourraient faire partie du corpus documentaire

Le Sida un thème récurrent des articles du magazine Gai Pied (le magazine gay le plus important de l'époque en terme de diffusion)



AIDES

**Aide aux malades.
Aide à la recherche.
Information du public sur le SIDA
et le V.H.**

PARIS
Des informations, un contact:
(1) 47 70 98 99
tous les jours de 19 à 23 heures.
Un conseil juridique et social
de services des avocats,
des médecins et de leur entourage.
Des personnes spécialement formées
pour se rendre dans les 22 régions
régionalisées (voir liste ci-dessous).
**Des groupes de rencontre
et de soutien psychologique**
pour tous ceux qui le souhaitent.
Des loisirs:
cinéma, théâtre, concerts, ateliers de créativité.
Des médecins
participent à rendre les services de l'association.

PROVINCE

- ANGERS
- BORDEAUX
- BREST
- CLERMONT-FERRAND
- DOON
- GRENOBLE
- LILLE
- LIMOGES
- MARSEILLE
- METZ
- GUADELOUPE
- GUYANE
- MONTPELLIER
- NANCY
- NANTES
- NICE
- NIMES
- REIMS
- RENNES
- ROUEN
- STRASBOURG
- TOULOUSE
- MARTINIQUE
- N°-CALÉDONIE

AIDES SUR MINTEL 24 h/24
Pour consulter le numéro de la permanence téléphonique
de chacune de ces villes, faire sur votre MINTEL:
3615 M229K pour AIDES.

Association AIDES
BP 719
75023 Paris Cedex 03
Téléphone: 01 47 70 98 99

COLLECTION GRIPS IDF

«AIDES: aide aux malades, aide à la recherche, information du public sur le sida et le VIH, à Paris et en province des volontaires à votre service». Aides, 1987.